



Postulat

DÉPOSÉ PAR : STEVE BECHOLEY

TITRE DU POSTULAT

Étude de faisabilité pour la création d'une télécabine au départ de St-Triphon, la réaffectation de la gare et la mise en place d'un P+R

DÉVELOPPEMENT DU POSTULAT

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Le soussigné a l'honneur de soumettre le postulat suivant :

Contexte

Les communes du Chablais, notamment Ollon et leurs environs, connaissent depuis plusieurs années une pression croissante du trafic motorisé lié :

- aux déplacements de loisirs, notamment par les skieurs journaliers,
- au trafic pendulaire en constante augmentation dans l'ensemble du bassin de vie chablaisien.

Les données disponibles sur la mobilité suisse confirment que les axes structurants tels que Martigny–Lausanne sont régulièrement saturés par des embouteillages récurrents, conséquence d'une forte fréquentation automobile, notamment durant les périodes de loisirs et de vacances.

Les nuisances associées au trafic routier – bruit, pollution atmosphérique, insécurité, saturation des parkings – sont un sujet croissant de préoccupation pour de nombreuses communes riveraines, comme l'illustrent divers exemples médiatisés et études sur les impacts sonores et environnementaux du trafic sur les zones habitées.

Notre commune est régulièrement traversée par un trafic dense, ce qui nuit à la sécurité, à la qualité de vie et à la fluidité de la mobilité locale. À Villars, la problématique du stationnement hivernal atteint un niveau critique et impose de trouver des solutions de délestage en plaine.

Par ailleurs, l'évolution récente des mobilités touristiques révèle une tendance nette à promouvoir les transports publics. L'abonnement Magic Pass, utilisé par une part considérable de la clientèle des stations vaudoises, intégrera dès novembre 2026 cinq trajets journaliers en transports publics inclus gratuitement, afin d'encourager le report modal et désengorger les vallées alpines. Cette orientation commerciale confirme la nécessité d'adapter les infrastructures d'accès aux stations.

Enfin, de nombreux exemples suisses et internationaux démontrent la faisabilité et la pertinence de dispositifs tels qu'une télécabine. En Suisse, la gare du Châble (Val de Bagnes), reliée directement aux télécabines vers Verbier et Bruson, permet une correspondance immédiate avec le train Martigny–Le Châble (toutes les 30 min), avec des horaires extrêmement étendus de 05h10 à 23h55. Elle constitue un modèle de réussite de l'intermodalité rail–câble–P+R. À l'international, plusieurs études et retours d'expérience sur tous les continents confirment que le transport par câble est une solution efficace, durable, rapide à construire et parfaitement adaptée aux zones topographiquement complexes ou congestionnées.

Objet du postulat

Le Conseil communal d'Ollon est prié d'inviter la Municipalité à étudier la faisabilité :

1. De la construction d'une télécabine au départ de St-Triphon, permettant un accès direct au domaine de Villars–Gryon–Les Diablerets.
2. De la réaffectation fonctionnelle de la gare de St-Triphon, afin d'en faire un véritable pôle intermodal.
3. De la création d'un parking d'échange (P+R) de grande capacité, en lien direct avec la télécabine et les transports publics régionaux.

Motivations

1. Désengorger Villars et réduire les nuisances du trafic de loisirs

Les congestions dues aux skieurs journaliers génèrent des nuisances majeures : bruit, pollution, saturation des parkings, trafic en milieu villageois. Une télécabine en plaine permettrait d'éviter l'ascension en voiture et de réduire le flux motorisé dans les villages, s'inscrivant ainsi dans une logique moderne de mobilité de loisirs.

2. Améliorer la convivialité et la qualité de vie dans le centre de Villars

La diminution du trafic est directement liée à la réduction des nuisances sonores – enjeu identifié dans diverses analyses environnementales et études sur le bruit routier.

Un centre de village moins encombré favorise les mobilités douces, le commerce local et la sécurité.

3. S'aligner avec l'évolution du Magic Pass en faveur du train

Le Magic Pass encourage désormais activement l'accès aux stations en transports publics, offrant dès novembre 2026 plusieurs trajets gratuits pour ses abonnés afin de réduire le trafic automobile en montagne. Créer une infrastructure intermodale à St-Triphon s'inscrit pleinement dans cette évolution.

4. Améliorer la sécurité et la mobilité dans le village d'Ollon

Une réduction des passages automobiles dans Ollon atténuerait les problématiques de sécurité routière, un phénomène également observé dans de nombreuses communes confrontées à un trafic pendulaire croissant.

5. Résoudre durablement la problématique du stationnement à Villars

Un P+R en plaine, proche de la sortie d'autoroute, offrirait une solution durable à la saturation des parkings d'altitude et limiterait la pression sur les quartiers résidentiels.



CONSEIL COMMUNAL

6. Faciliter la mobilité quotidienne dans tout le Chablais

Selon la littérature spécialisée, le trafic pendulaire génère des nuisances et nécessite des réponses intermodales à long terme. Une télécabine raccordée au rail contribuerait à une mobilité plus fluide, pour les résidents comme pour les travailleurs.

7. Réduire les émissions de gaz à effet de serre

L'encouragement au rail et à la télécabine, infrastructures sobres et pérennes, favorise une mobilité moins carbonée, cohérente avec les objectifs climatiques cantonaux et fédéraux.

8. Offrir une infrastructure rentable et orientée « tourisme 4 saisons »

Une télécabine moderne est fiable, peu coûteuse d'entretien, attractive toute l'année et s'intègre dans le développement économique et touristique du Chablais.

9. Permettre une absorption souple des variations de flux de passagers

Contrairement au train ou au bus, une télécabine peut adapter sa capacité en continu. L'exemple récent de la télécabine autonome de Morgins démontre qu'une installation peut fonctionner à la demande, de manière automatisée, sans personnel à chaque étape, tout en étant pleinement accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONCLUSION DU POSTULAT

Au regard des enjeux de mobilité, de qualité de vie, de sécurité et de développement durable, il est proposé que la Municipalité examine sérieusement la faisabilité technique, financière, environnementale et partenariale d'un pôle d'accès intermodal à St-Triphon comprenant :

- une télécabine directe vers Villars,
- un P+R en plaine,
- et une réaffectation stratégique de la gare.

Le présent postulat demande à la Municipalité d'étudier la faisabilité de doter notre région d'une vision moderne et durable de la mobilité, au service des habitants, des visiteurs et des générations futures.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'accepter, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

SOUHAIT

- souhaite une prise en considération immédiate
 renvoi à une commission pour étude de la recevabilité

SIGNATURE

DATE DE DÉPÔT : 7 AVRIL 2026

Chaque membre du Conseil peut exercer son droit d'initiative en déposant un postulat, c'est-à-dire en invitant la Municipalité à **étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition dans un domaine particulier et de dresser un rapport**. Le postulat n'a pas d'effet contraignant pour la Municipalité, si ce n'est **l'obligation d'analyser une situation** et de **rédiger un rapport**. Le postulat peut porter sur une compétence du Conseil communal ou de la Municipalité.